

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Husqvarna Professional Products, Inc
9335 Harris Corners Pkwy
Charlotte, NC, 28269
USA
T 704-597-5000

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
CANOLA OIL	n° CAS: 120962-03-0	≥ 75	Non classé

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Premiers répondants : attention à votre propre protection.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
Premiers soins après contact avec la peau	: Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. En cas de malaise consulter un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂). Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Les vapeurs peuvent s'enflammer/exploser en présence d'une source d'ignition. Prendre garde aux flammes invisibles.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Évacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Ne pas laisser l'eau pénétrer dans les récipients, car cela provoquerait une réaction violente.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	: Les produits de décomposition à haute température, sont nocifs par inhalation. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
-------------------	--

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

6.1.1. Pour les non-secouristes

- | | |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. |
| Procédures d'urgence | : Ventiler la zone de déversement. Éloigner le personnel superflu. Ne pas respirer les vapeurs. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. |

6.1.2. Pour les secouristes

- | | |
|--------------------------|--|
| Équipement de protection | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". |
| Procédures d'urgence | : Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | |
|-----------------------|---|
| Pour la rétention | : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. |
| Procédés de nettoyage | : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. |
| Autres informations | : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. |

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|---|---|
| Dangers supplémentaires lors du traitement | : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. |
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| Température de manipulation | : ≤ 140 °F |
| Mesures d'hygiène | : Porter un équipement de protection individuel. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- | | |
|------------------------|---|
| Conditions de stockage | : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
|------------------------|---|

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA	5 mg/m³ Contains highly refined petroleum oil
---------------	---

USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

OSHA PEL (TWA) [1]	5 mg/m³ Contains highly refined petroleum oil
--------------------	---

OSHA PEL (STEL) [1]	10 mg/m³ Contains highly refined petroleum oil
---------------------	--

CANOLA OIL (120962-03-0)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection. Gants en caoutchouc nitrile

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc imperméable. Tablier résistant aux produits chimiques

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Limpide ambré
Odeur	: odeur de pétrole
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Sans objet
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 290 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,912 at 15.6°C
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 46 mm²/s at 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en utilisation normale.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: 46 mm²/s at 40°C

CANOLA OIL (120962-03-0)

Viscosité, cinématique	37,5 mm²/s
------------------------	------------

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Législation régionale (déchets)	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	: Nettoyer les fuites ou pertes, même mineures si possible sans prendre de risque inutile. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Écologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Sans objet
Désignation officielle pour le transport (TDG) : Sans objet
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Sans objet
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Sans objet

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT
Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Sans objet

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Sans objet

IMDG
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Sans objet

IATA
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Sans objet

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Sans objet
Groupe d'emballage (TDG) : Sans objet
Groupe d'emballage (IMDG) : Sans objet
Groupe d'emballage (IATA) : Sans objet

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT
Aucune donnée disponible

TDG
Aucune donnée disponible

IMDG
Aucune donnée disponible

IATA
Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Statut commercial des composants selon la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence américaine de protection de l'environnement :

X-GUARD BAR & CHAIN OIL BIODEGRADABLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

Nom	n° CAS	Entrée	Status commercial	Indicateurs
CANOLA OIL	120962-03-0		Actif	PMN

15.2. Réglementations internationales

CANADA

CANOLA OIL (120962-03-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

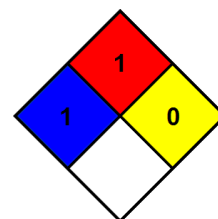
Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

conformément au registre fédéral / vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / règles et règlements

Date de révision : 2022-12-15

- Danger pour la santé NFPA : 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.
- Danger d'incendie NFPA : 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.
- Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



- Notation de danger
- Santé : 1 Danger léger - Possibilité d'irritation ou de blessure légère
- Inflammabilité : 1 Danger léger - Produits devant être préchauffés pour s'enflammer. Comprend les liquides, solides et semi-solides ayant un point d'éclair supérieur à 200 °F. (Classe IIIB)
- Physique : 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.
- Protection individuelle : B - Lunettes de protection, Gants

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.